

Le 21 septembre 2018

**Pierre Gagnon, Ad. E.**  
Vice-président exécutif – Affaires  
corporatives et chef de la gouvernance  
Édifice Jean-Lesage  
20<sup>e</sup> étage  
75, boulevard René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4



**Objet : Demande d'accès à l'information C-6313**

Bonjour.

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue à nos bureaux le 22 août 2018 et dans laquelle vous nous demandez :

- « 1) Les montants totaux du temps supplémentaire effectués chez Hydro-Québec au cours des six premiers mois de l'année 2018.
- 2) Les montants de temps supplémentaire totaux effectués au sein des différentes divisions d'Hydro-Québec ainsi que les montants selon les principales raisons au cours des six premiers mois de l'année 2018.
- 3) Les montants du temps supplémentaire des 10 plus hauts salariés des travailleurs de métier chez Hydro-Québec ainsi que leurs salaires de bases et leurs salaires totaux (incluant le temps supplémentaire)
- 4) Les montants du temps supplémentaire des 10 plus hauts salariés chez Hydro-Québec (outre les travailleurs de métiers), leurs titres ainsi que leurs salaires de bases et leurs salaires totaux (incluant le temps supplémentaire). »

En réponse aux points 1 et 2 de votre demande, vous trouverez en annexe le montant de temps supplémentaire comptabilisé par chaque division d'Hydro-Québec, ainsi que le montant total, et ce pour les six premiers mois de l'année 2018. En ce qui concerne les raisons associées à ces montants, nous vous informons qu'Hydro-Québec s'assure que le recours au temps supplémentaire profite à ses clients, que ce soit pour accélérer le rétablissement de service lors de pannes majeures ou pour limiter les impacts auprès de la population lors de travaux. Par ailleurs, pour les six premiers mois de 2018, les équipes de monteurs et le personnel dédié à la gestion du réseau d'électricité ont fait face à près de 1 000 pannes supplémentaires par rapport à la même période l'an dernier. Également pour le premier semestre de 2018, d'importants travaux requis afin d'assurer la fiabilité des infrastructures du réseau de transport ont nécessité le recours au temps supplémentaire. Finalement, nous soulignons que près de 4,9 M\$ ont été encourus par Hydro-Québec Distribution relativement à du temps supplémentaire réalisé dans le contexte de missions d'assistance hors Québec. Il importe cependant de souligner que les sommes engagées par Hydro-Québec dans le cadre de ces missions d'assistance lui sont remboursées par les organisations ayant sollicité ses services.

En réponse aux points 3 et 4 de votre demande, vous trouverez en annexe deux tableaux faisant état, pour les six premiers mois de l'année 2018, du salaire de base, du temps supplémentaire ainsi que des primes et des revenus divers des 10 travailleurs de métiers et des 10 travailleurs hors métiers les mieux rémunérés.

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

Le responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels,



Pierre Gagnon

p. j.